DROIT DES AFFAIRES

Professions libérales : choisir sa structure, sécuriser son statut et son patrimoine

Le professionnel libéral démarre en exercice individuel puis l'activité grandit. L'association avec un confrère se discute sans cadre écrit et le patrimoine personnel reste exposé aux aléas de l'activité. Les choix faits à la création ne sont jamais réexaminés alors que la fiscalité et la protection sociale en dépendent. Ces deux jours permettent de reprendre ces choix de façon argumentée. Vous comparez les formes d'exercice ouvertes à votre profession et mesurez les conséquences fiscales et sociales de chaque option. Vous sécurisez les relations entre associés par des clauses adaptées. Vous organisez enfin la séparation entre patrimoine professionnel et patrimoine privé.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 849 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Professionnels libéraux experts comptables avocats conseils et juristes accompagnant la structuration de cabinets et d'activités libérales.

PRÉREQUIS
Une connaissance générale du droit des sociétés ou une pratique de l'accompagnement des professionnels indépendants.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comparer les formes d'exercice individuel et sociétaire d'une activité libérale
- Mesurer les conséquences fiscales et sociales du choix de structure
- Rédiger les clauses statutaires adaptées à un exercice en commun
- Organiser la protection du patrimoine personnel du professionnel
- Anticiper la transmission ou la cession d'une clientèle libérale

03 Programme détaillé

M1 Les formes d'exercice

- Seul en groupe ou en société
- Exercice individuel et ses limites
- Sociétés civiles et sociétés d'exercice
- Structures de moyens et partage de charges
- Contraintes propres aux professions réglementées
- Cas pratique : Chaque participant confronte sa situation actuelle aux formes d'exercice ouvertes à sa profession.

M2 Fiscalité et protection sociale

- Ce que le choix de structure coûte réellement
- Imposition des bénéfices selon la structure
- Rémunération du professionnel et distribution
- Affiliation et couverture sociale
- Effets sur la retraite et la prévoyance
- Atelier : Le groupe compare le coût global de deux formes d'exercice pour un même niveau de revenu.

M3 Organiser l'exercice en commun

- Écrire ce qui évitera le conflit
- Statuts et règlement intérieur
- Entrée et sortie d'un associé
- Répartition des résultats et des charges
- Gestion des désaccords et clauses de retrait
- Mise en situation : Deux participants négocient les conditions de retrait d'un associé d'un cabinet.

M4 Patrimoine et transmission

- Protéger et préparer la suite
- Séparation des patrimoines professionnel et privé
- Détention des locaux et des actifs d'exploitation
- Valorisation d'une clientèle libérale
- Transmission cession et association d'un successeur
- À retenir : La protection du patrimoine privé se prépare avant la difficulté car les mesures prises dans l'urgence restent fragiles.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 849 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr